

SAINT-MARTIN DE CRAU

Les salariés de EPC France vers une grève illimitée



Les salariés restent déterminés. Ces grévistes demandent un retour au dialogue avec la direction et le respect du PSE.

PHOTO R.A.

Ils étaient nombreux, hier, devant EPC France, leur usine, à répondre à l'appel de l'Union locale CGT du pays d'Arles. Nombreux, car forcément déterminés. A se faire entendre dans un premier temps, mais surtout à marquer le mécontentement face "au non-dialogue de la direction", soulignent d'une même voix, Christian Andrieux, délégué central syndical CGT et Michèle Catelan, déléguée syndicale CGC, secrétaire du CE. Face à cette "cohésion et entente indéfectible des

syndicats" la direction tant locale que nationale "reste muette". Les grévistes veulent des explications. "22 des salariés du site ont reçu leur licenciement, avec des propositions de reclassement notamment sur Nantes, Metz, Lyon..." explique Christian Andrieux, "d'autres n'ont même pas eu de possibilité de reclassement. Et on compte un licenciement se". Sur les 22 lettres, neuf reclassements à l'identique ont été recensés. "Envoyer des personnes habitant le Sud, pour aller travailler dans le Nord, faut

le faire", peste Michèle Catelan. Mais, les revendications ne s'arrêtent pas là. "Ils ont fait appel à des intérimaires, et des CDD pour remplacer les absents", poursuivent ces représentants du personnel. Ces élus syndicaux veulent "un repositionnement clair de la direction, qu'ils s'engagent à respecter le PSE, revoir les licenciements qui n'entrent pas au registre économique, mais sont une véritable chasse aux sorcières". Les salariés ont reçu hier l'appui de l'UL de la CGT qui exige "l'ouverture

immédiate de négociations. La direction d'EPC doit appliquer le code du travail, respecter le droit social et mettre tout en œuvre pour pérenniser les emplois et l'avenir de l'entreprise de Saint-Martin", assure Claude Mas. "Les syndicats CGT ne laisseront pas piétiner les droits élémentaires des salariés par un groupe qui restitue des dividendes aux actionnaires". Ces salariés devaient être reçus hier soir, par le député Michel Vauzelle. Contactée, la direction n'a pas souhaité s'exprimer.

R. ACHOUR

LE COMMENTAIRE de Claude Mas, de l'union locale CGT du pays d'Arles

"Nous voulons garder nos entreprises"

Le pays d'Arles "n'échappe pas à cette situation", rappelle Claude Mas. "Le taux de chômage à Arles est de 16,6%" sur 22 440 actifs pour une population globale de 53 000 habitants. "Nous voulons garder nos entreprises et nos emplois". Le secteur industriel local, "déjà très altéré par les nombreuses fermetures" (Lustucru, Papeterie Etienne, Linpac...), est toujours "menacé". La lutte des salariés d'Harmonia Mundi, de Transgourmet ont "permis de sauvegarder leur entreprise". Pour la CGT, l'avenir

et le développement de l'économie du Nord du Département, en particulier Arles "ne peut être que le seul "tout tourisme", qui n'est que précarité". Tout comme, selon la responsable, le développement de la logistique, "notamment celle de Saint-Martin qui s'accompagne en matière de transport, du choix du "tout routier" contre le développement du Fret", la CGT se dit "très pré-occupée par l'ampleur du développement quasi-anarchique de cette activité et des conditions de travail d'un autre âge".